

*Questions orales*

outre, je porte une attention toute particulière à la situation difficile de la Saskatchewan.

Je ne peux toutefois me prononcer davantage et la députée, comme les autres députés de cette Chambre, devra attendre encore un peu, jusqu'à ce que nous fassions une déclaration à ce sujet.

\* \* \*

[Français]

**LES RÉSIDENCES OFFICIELLES**

**M. Ghislain Lebel (Chambly):** Monsieur le Président, la Commission de la Capitale nationale faisait parvenir récemment à tous les architectes du Canada des appels d'offres en vue de restaurer ou rénover les résidences officielles du premier ministre, du chef de l'opposition officielle ainsi que le chalet d'été du lac Harrington et l'immeuble du Président de la Chambre. Ma question s'adresse au premier ministre.

Le premier ministre pourrait-il dire quelles sommes seront affectées à ces travaux dans chacune de ces résidences?

[Traduction]

**L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion du Canada atlantique):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre, je vais prendre en note les observations du député et faire rapport à la Chambre à une date ultérieure.

[Français]

**M. Ghislain Lebel (Chambly):** Monsieur le Président, concernant la résidence du chef de l'opposition officielle, je demande au ministre des Travaux publics, comment peut-il expliquer qu'on y fasse des dépenses alors que le chef de l'opposition officielle a préféré ne pas habiter cette résidence dans le but évident de faire épargner des sous à l'État?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre):** Monsieur le Président, je n'ai aucune idée pourquoi. Je pense que pour le chef de l'opposition, ce n'était pas par générosité. C'est parce que c'était dans le programme du Bloc québécois qu'il ne pouvait pas habiter du côté d'Ottawa.

**Des voix:** Oh! Oh!

\* \* \*

● (1450)

[Traduction]

**LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU**

**M. Grant Hill (Macleod):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Est-ce que les malfaiteurs magasinent pour acheter leurs armes après avoir participé à un programme de sécurité relatif aux armes et avoir reçu une autorisation d'acquisition d'armes à feu?

**L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** J'ai bien peur, monsieur le Président, de ne pas bien comprendre la question. Elle porte peut-être sur la

valeur d'un régime prévoyant des autorisations d'acquisition d'armes à feu et un cours de formation.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour simplement dire en réponse, si c'est bien là ce que mon collègue voulait savoir, que les cours de formation et les exigences imposées pour obtenir une autorisation visent bien entendu, comme il le sait pertinemment, à bien montrer le type de contrôle que nous devons exercer sur les armes dangereuses au Canada. Ces cours et ces exigences ont aussi pour but de démontrer que les Canadiens veulent résolument s'assurer que notre contrôle des armes à feu est efficace et qu'il incombe au gouvernement de veiller sur la sécurité de nos citoyens.

**M. Grant Hill (Macleod):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre n'a absolument pas compris le fond de ma question.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi les mesures de contrôle des armes à feu visent en grande partie les citoyens honnêtes au lieu de s'attaquer aux éléments criminels de notre société?

**L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, il va sans dire que le gouvernement souhaite éviter que des armes à feu tombent entre les mains de gens ayant des intentions criminelles et s'assurer que les Canadiens qui en possèdent légalement les utilisent de façon sûre.

Permettez-moi de signaler que chaque année, la grande majorité des morts attribuables à des armes à feu sont des suicides. Il est extrêmement important que ceux qui possèdent légalement des armes, les entreposent, les entretiennent et s'en servent de la façon la plus sûre et prudente possible, afin qu'elles ne puissent servir à des personnes qui ont l'intention de s'enlever la vie. Les cours que nous avons élaborés et qui sont maintenant offerts visent justement à atteindre cet objectif.

Nous voulons veiller à ce que les criminels n'aient pas d'armes à feu et être certains que ceux qui en possèdent légalement respectent toutes les règles en matière de sécurité.

\* \* \*

[Français]

**LA MIL DAVIE**

**M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Samedi, le 12 février dernier, on pouvait lire dans le quotidien *Le Soleil* de Québec que les maires des Îles-de-la-Madeleine feront pression pour obtenir un traversier neuf. On pouvait y lire, le lendemain, dans le même journal, que le premier ministre du Québec pressait le gouvernement fédéral de confier à la MIL Davie la construction du nouveau traversier des Îles-de-la-Madeleine. D'une pierre deux coups, on relancerait ainsi le chantier de la MIL Davie et on serait assuré que le traversier répondrait aux besoins des gens des Îles-de-la-Madeleine.

Le ministre peut-il nous dire s'il considère encore aujourd'hui l'achat d'un traversier européen usager comme étant une alternative sérieuse, alors qu'elle ne créerait aucun emploi ici et qu'on remet même en question les performances d'un tel traversier dans les glaces du Saint-Laurent?